

## D&N. Inscription/réinscription 2024/2025

**“Nous espérons que vous êtes en forme pour cette nouvelle saison 2024/2025”**

Vous trouverez sur le site : <http://www.decouverte-et-nature.org> dans la rubrique ré(inscription) tous les documents nécessaires à votre inscription/réinscription à télécharger, à imprimer et à compléter.

**Suite à l'augmentation du tarif des licences de la FFRP, Découverte et Nature fait évoluer son tarif d'inscription/réinscription à 35 € à partir de la saison 2024/2025**

La validité de votre certificat médical est de 3 saisons sportives consécutives à partir de la date de sa rédaction par votre médecin.

**Au-delà de cette date vous n'êtes plus couvert par votre licence FFRP pour pratiquer une activité sportive.**

Si la validité de votre certificat médical couvre la saison 2024/2025, vous devez renseigner votre Questionnaire santé qui est un document personnel auquel l'association ne doit pas avoir accès.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions de votre Questionnaire santé vous devez joindre votre formulaire d'inscription et uniquement l'Attestation Questionnaire santé FFR.

Si vous avez répondu OUI, vous devez nous fournir un nouveau Certificat médical avec votre formulaire d'inscription.

**Nota;** Les personnes qui participent uniquement au séjour peuvent de prendre un PASS DÉCOUVERTE – FFRandonnée pour une durée de **30 jours à 10 €**. Seules les personnes qui randonnent pour cette période de 30 jours doivent fournir un certificat médical valide ou l'attestation Questionnaire santé FFR si le certificat médical est encore valide pendant le séjour.

Le PASS DÉCOUVERTE – FFRandonnée ne vous couvre pas au-delà de la période de 30 jours si vous pratiquez une activité sportive personnelle prise en charge dans son Domaine de Garantie.

**Vous trouverez en PJ une note explicative concernant le PASS DÉCOUVERTE – FFRandonnée.**

---

Pour une gestion simplifiée vous voudrez bien nous remettre votre formulaire d'inscription, l'Attestation Questionnaire santé FFR ou un certificat médical, le tout, accompagné de votre chèque de 10 € ou 35 € et l'adresser :

**-A Découverte et Nature 36 place de l'Eglise 07340 PEAGRES**

La déclaration des licences étant ouverte par la FFRP à partir du **1er septembre**, les personnes qui participent au séjour doivent faire parvenir leur inscription **avant le 1er septembre**. Si vous avez des problèmes avec le téléchargement des documents sur le site internet: <http://www.decouverte-et-nature.org> ou si vous avez besoin d'informations complémentaires n'hésitez pas à nous appeler.

Dans l'attente de se revoir sur les sentiers,

Bien amicalement.

**Louise-Marie Perrot.**

Mob: 0660602854

**Claude Thomas**

Mob: 0647546278

Le bureau,